



IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

ÉVALUATION DES BIENS D'HABITATION - PERFECTIONNEMENT



DURÉE : 14h en présentiel.



COÛT DE LA FORMATION :
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.
15 participants maximum.



PRÉREQUIS :

Avoir des connaissances dans le domaine de l'immobilier ou avoir suivi la formation « Évaluation des biens d'habitation - Débutant ».



MOYENS TECHNIQUES :

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les différentes parties qui composent un rapport d'expertise.
- ✓ Rédiger un rapport d'expertise pour des biens d'habitation même complexes, conforme aux normes en vigueur.
- ✓ Mener une analyse critique et constructive d'un rapport d'expertise réalisé par un tiers.

PÉDAGOGIE : Équipe pédagogique d'ADNOV et/ou expert reconnu en évaluation immobilière, enseignant dans les cursus immobiliers.

PROGRAMME

La rédaction du rapport d'expertise au travers de l'analyse des cas suivants :

- évaluation d'une maison avec détachement d'une partie de terrain ;
- évaluation d'une maison avec ajustement au regard des travaux à réaliser ;
- évaluation d'une récompense dans le cadre d'une construction commune sur le sol d'un seul indivisaire ;
- évaluation d'une habitation en secteur agricole, extrapolation dans le cadre d'une zone d'activités ;
- évaluation d'un appartement à refaire dans une copropriété avec des travaux de façades, des charges importantes.

JOUR 1

CORRELATION ENTRE LA MISSION DEFINIE DANS L'OFFRE DE MISSION ET LE RAPPORT

- Analyse de l'offre de mission, objectifs, tarifs...
- Reprise de l'objet de la mission,
- Corrélation avec la conclusion
- Rédaction d'une offre de mission type

FOCUS SUR L'ANALYSE DU MARCHÉ

- Présentation de l'analyse de marché et de ses obligations
- Analyse des sources de données pour présenter le marché

- Segmentation du marché selon le type de produit (appartement, maison, terrain, immeuble...)
- Utilisation d'Excel pour analyser et présenter son marché
- Rédaction de l'analyse de marché avec positionnement du bien sur ce marché

FOCUS SUR L'ANALYSE D'URBANISME

- Quels documents demander? Consulter? Quels éléments reprendre?
- Comment rédiger la conclusion
- Rédaction d'un paragraphe type





IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

ÉVALUATION DES BIENS D'HABITATION - PERFECTIONNEMENT

PROGRAMME (SUITE)



JOUR 2

FOCUS SUR LE DESCRIPTIF

- Quel type de présentation ?
- Comment l'organiser ?
- Quel type de descriptif ?
- Quelle surface retenir ?
- Quelle responsabilité ?
- Conformité avec les autorisations d'urbanisme obtenues ?
- Rédaction d'un paragraphe-type

FOCUS SUR LES METHODES DEVELOPPEES

- Quelles sont les méthodes utilisées ?
- La méthode comparative et la pratique des ajustements
- Détail de la méthode par capitalisation ?
- Justification du choix du taux ; rédaction détaillée
- Comment les présenter ?
- Comment les justifier ?
- Quels éléments développer ?
- Rédaction d'un paragraphe de conclusion type par méthode

FOCUS SUR LA CONCLUSION

- Quels impacts des l'analyse juridique sur la valeur ?
- Confrontation dès résultats obtenus avec l'analyse de marché précédente
- Comment rédiger la conclusion
- Rédaction d'un paragraphe type

ANALYSE CRITIQUE D'UN RAPPORT REALISE PAR UN TIERS

- Grille de lecture du rapport
- Eléments clés à vérifier
- Quel ton donné au rapport ?
- Quel style utilisé ?
- Quel est le résultat recherché ?
- Confrontation de ses résultats avec le confrère
- Utilisation des techniques de CNV (communication non violente)
- Comment rédiger la conclusion

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

DURÉE : 14h en présentiel.

COÛT DE LA FORMATION : 900€ TTC soit 750€ HT par participant.

PUBLIC CONCERNÉ : Notaires, négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers. 15 participants maximum.

PRÉREQUIS : Avoir des connaissances dans le domaine de l'immobilier ou avoir suivi la formation « Évaluation des biens d'habitation - Débutant ».

MOYENS TECHNIQUES : Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.